

Animation des réseaux sociaux

La Confédération paysanne, syndicat agricole pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleur·euses recrute dans le cadre d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité de 18 mois pour un poste d'animation et de réalisation de contenus pour les réseaux sociaux.

Missions :

- Animation des comptes X, Instagram, Facebook
- Concevoir des visuels pour la communication digitale adaptés à chaque réseau
- Participation à la définition et l'analyse des groupes cibles en lien avec l'équipe paysanne et salariée, et le suivi et l'évaluation régulière d'indicateurs de performance (KPI)
- Appui à la stratégie de communication
- Développement de la chaîne YouTube
- Être en mesure d'assurer des déplacements pour réaliser des missions ponctuelles et occasionnelles de tournage et de montage au smartphone de vidéos de différents formats sur des sujets variés pour répondre à l'actualité et aux activités du syndicat. Cette mission sera réalisée selon les priorités en besoin de communication définies par la commission de communication qui accompagnera le/la salarié·e.
- Participation aux actions et manifestations sur le terrain pour réaliser notamment du contenu en temps réel avec le suivi de la commission de communication qui accompagnera le/la salarié·e dans la réalisation de ces contenus.

Compétences requises :

- Maîtrise de Canva pro
- Maîtrise de logiciels de montage vidéo (par exemple cap cut pro) et d'Adobe Première pro ou similaire
- Maîtrise de la prise de vues vidéo et photos
- Capacité de transmission de compétences.

Profil :

- Expérience d'au moins deux ans dans un poste similaire
- Créativité, réactivité, autonomie et force de propositions
- Avoir déjà animé un projet en équipe
- Flexibilité dans les horaires (travail ponctuel le week-end)
- La connaissance du monde syndical et des problématiques du monde agricole serait un plus /un atout

Conditions d'embauche :

Poste en CDD de 18 mois à temps partiel de 70% basé obligatoirement à Bagnolet (Seine-Saint-Denis).
Conditions d'embauche selon l'accord d'entreprise et la convention collective de la Confédération paysanne.
Salaire brut mensuel 2604€ selon la grille de l'Accord d'Entreprise, valorisation éventuelle de l'expérience.
Mutuelle d'entreprise, TR. Télétravail possible uniquement les lundis ou les vendredis au bout de six mois dans la structure.



Pour postuler : Candidature électronique avec CV et LM à l'attention de Madame Emilie DELIGNY, à l'adresse suivante : recrutement@confederationpaysanne.fr

Date de publication : 9 septembre 2025

Date limite de réception de candidatures : 28 septembre 2025

Entretiens : début octobre 2025

Poste à pourvoir dès que possible

